ASSURANCE MUTUELLE.

Seule Compagnie d'Assurance MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE, fondée en cette ville sous le PRINCIPE MUTUEL.

LE CRESCENT ASSURANCE MUTUELLE De la Nouvelle-Orléans. Avec un capital souscrit et garanti de

$600,000 piastres

Est maintenant prêt à recevoir des applications et délivrer des polices d'assurances, à son bureau situé à l'encoignure nord-ouest des rues Camp et Gravier, sur

L'Incendie et les Risques de Mer et des Fleuves. Aux primes du Tarif.

CETTE Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. Ses bénéfices seront investis et employés ici, sous le contrôle immédiat des Administrateurs et non envoyés dans d'autres villes pour y être placés.

Toute personne assurant avec cette compagnie devient intéressée à son succès, et les profits, au lieu d'être répartis entre un petit nombre d'actionnaires, appartiennent aux assurés. Les Administrateurs, convaincus de la nécessité d'avoir un fonds de réserve assez considérable pour faire face, en cas de perte, à toutes les calamités ordinaires, garantissent au public qu'ils ont maintenant un fonds capital de

Deux cent mille piastres

sujet à tous les accidents fortuits du capital et responsables des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette somme offre des sécurités suffisantes aux assurés, et que cette Compagnie présente des garanties peu ordinaires à un règlement prompt et libéral en cas de perte, les fonds étant déposés ici, et l'institution étant purement une institution du Sud, ses actes ne peuvent être contrôlés par des directeurs étrangers, et seront conformes en tout point au mode d'affaires et aux coutumes du pays.

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert pour l'inspection aux personnes qui désirent faire des assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS.

Samuel Bell,	Thomas A. Adams,
J. A. Barelli,	Wm. P. Converse,
David Hadden,	John D. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
J. F. C. Vies,	John M. Bell,
E. J. Walsh,	James Kirkman,
J. W. Zacharie,	John E. Hyde,
C. T. Buddecke,	Louis de Baulles,
C. A. Barriere,	O. L. Dabelsteen,
J. Taylor,	Wm. Burgess,
J. Rillard,	C. B. Wright,
Moses Greenwood,	Glendy Burke,
J. W. Stanton,	R. Summs,
H. M. Wright,	R. B. Sumner,
John O. Woodruff,	W. B. McCutcheon,
F. Paig y Paig,	D. L. Ranlett,
F. Y. Carlisle,	

SAMUEL BELL, Président.
Thos. A. Adams, Vice Président.
Chas. J. Mansoni, Secrétaire. 25 oct—1an

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION,

71, rue Commune, vis-à-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil.

CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en sus des sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres ce qui avec d'autres valeurs s'élève à environ $400,000. Les bénéfices sont répartis entre les actionnaires et les assurés.

Références à la Nouvelle-Orléans:

Maunsel White & Co,	J. Corning & Co,
Lecarpentier & Co,	Geo. Foster & Co,
Martin & Stockwell,	Paradise, Lawrason & Co,
Bec & Stubbins,	R. C. Cammack,
W. H. Dudley,	Aaron Cohen,
Samuel Bell, caissier de la Banque du Canal	Bernard Fallon,

JAMES H. SUYDAM, Agent.
11 nov—au 31 d

MAISON A LOUER, à l'encoignure Royale et Orléans. S'adresser en haut.
17 déc—5f A. RIEFFEL.

A LOUER—Une maison et magasin en briques, rue Royale, No 236, entre Ste-Anne et Dumaine. La maison est nouvellement construite et les dépendances sont extrêmement commodes, cuisines hautes à étages, latrines, &c., &c. S'adresser à
VALCOUR DUREL, rue Toulouse, No 52.
21 déc—10

A LOUER pour la saison ou pour plus de temps, la Salle de Bal Washington et ses dépendances, située rue St-Philippe, entre les rues Royale et Bourbon, la plus grande et mieux adaptée de la ville pour bals, concerts etc. S'adresser à
LABORDE & XIQUES, No 3, rue Pront.
14 déc

A LOUER.

UNE maison en briques à deux étages, composée de quatre pièces avec de vastes dépendances dans la cour et toutes les commodités désirables, située rue de la Victoire, entre les rues des Champs-Elysées et Marigny.

Une autre maison contiguë à celle ci-dessus et de même distribution—Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET, 22 rue St Louis.
11 déc

JOLIE MAISON à louer présentement—Une jolie maison à deux étages, avec toutes les dépendances, et une grand cour, située rue Dumaine, No 146.
S'adresser chez de Goër & Rillard, 21, rue des Magasins, ou chez Deniche, pharmacien, encoignure Bourbon et Dumaine, où les clés sont déposées.
9 déc

A LOUER ou A VENDRE—Deux maisons nouvellement réparées et peintes, situées dans la rue Bourgogne, entre les rues Dumaine et St-Anne, portant les numéros 235 et 237. S'adresser au numéro 75, rue Natchez. 5déc

A VENDRE—Une maison en briques à deux étages, sur la rue des Remparts, entre Bienville et Conti. Le terrain a 26 pieds de face sur 100 pieds de profondeur. Pour les conditions s'adresser à
CHARLES ODIER & Co, 80, rue de la Commune.
6 déc—15f

A VENDRE—Une maison en bois située rue Mandeville, entre les rues Moreau et Victoire. Le lot mesure environ 30 pieds de face sur 93 pieds de profondeur. Pour les conditions s'adresser à
CHARLES ODIER & Co, 80, rue Commune.
6 déc—15f

A LOUER—Le rez-de-chaussée du magasin No 73, rue du Canal, entre les rues St-Charles et Carondelet. S'adresser au No 71 Canal.
21 déc—au 1er J

MAISON A LOUER—Une jolie maison [illegible] située rue du Canal, entre Roman et Prieur, ayant une grande galerie devant et [illegible] S'adresser sur les lieux, ou à
LORNE & PROIS, 14, rue du Canal.
7 nov

A LOUER—Une maison en briques, située rue Edouard, entre Constance et Annonciation. Ladite maison vient d'être complètement réparée. Possession peut être donnée à présent. S'adresser à
EUG. ROCHEREAU & CO., 17 et 19, rue St-Louis.
14 nov

A LOUER.

Les trois maisons neuves à deux étages en briques, situées à l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, qui viennent d'être terminées, sont à louer avec ou sans bail, au choix du locataire.

Ces maisons réunissent toutes les commodités possibles pour les familles, [illegible] citernes, [illegible] etc. Le [illegible] encoignure est disposée pour [illegible] le premier étage pour la résidence [illegible]

Possession sera donnée immédiatement. S'adresser à
PHILIP WILLMANN, No 298, rue Ste Anne, encoignure Robertson.

Etable à Louer.

A LOUER une étable nouvellement bâtie située rue Derbigny, entre Conti et Bienville. Possession sera donnée immédiatement. S'adresser au No 32, rue Conti. 9 oct

A LOUER—*La propriété connue sous le nom de Raffinerie à sucre Washington, située rue Casacalvo, Troisième Municipalité. Possession immédiate.*

CETTE propriété a 126 pieds de face sur 171 pieds de profondeur. Les bâtisses sont en bon ordre et peuvent servir de raffinerie [illegible] être converties en magasin d'entrepôt. Le prix [illegible] sera modéré [illegible]
S'adresser au No. 47, rue Bienville. 14 juin

LES soussignés préviennent le public que leur Bazar Louisianais a été transféré du No. 54, rue Condé, au No. 93, rue de Chartres, [illegible] où on trouvera constamment une grande variété d'articles de fantaisie et mercerie.

En attendant la Vesta et le Philand, du Havre [illegible] reçu par la Créole, entre autres articles:
Voitures pour enfans, à 4 roues, ressorts en acier
[illegible] 4 places cabriolets do;
Chevaux à mécanique;
[illegible] broder, grand assortiment;
[illegible] do; grande variété de Paris et Berlin;
[illegible] do à pieds et sans, en palissandre [illegible]
[illegible] en acier, nacre et galvanisé, pr ceinture
[illegible] en papier mâché, très riches;
[illegible] fournitures pour do;
[illegible] et bracelets; foulards;
[illegible] de flèche;
[illegible] ceintures, plumeaux, etc. etc.
M. VIDAL & Co

VIN DE BOURGOGNE—10 barriques vin de Bourgogne rouge à demi du do blanc, 25 caisses do Clos Vougeot rouge, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St-Louis.
17 déc

VIN ROUGE en barriques—12 barriques vin rouge qualité supérieure, 47 do do bon pour famille, 4 do do Château Margaux 8 1/2 do [illegible] Margaux, 17 do do Haut-Brion; 10 [illegible] Montferrand; 23 do do Gruyère; 26 do do [illegible] à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, rue St-Louis

VIN ROUGE en caisses—43 caisses vin rouge Château-Latour; 45 do do Château Lafitte; 61 do do Château Léoville, 25 do do Château Margaux, 31 do do Château-Chollet, 16 do do Batailley, 11 do do Mouton; 90 do do St-Julien; 44 do do en demi bouteilles, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, rue St-Louis

VIN BLANC en caisses—31 caisses vin blanc Château-Yquem 43 do do Haut Barsac, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, rue St-Louis

BORDEAUX—200 barriques vin rouge; 500 caisses do en déchargement du navire Spartacus, venant de Bordeaux, à vendre par
P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 17 déc

BORDEAUX—12 barriques Margaux 1841, 6 do do St-Julien, 1841; 28 do St-Emilion 1848; 13 do Haut Brion 1846 et 1847, 80 do Médoc bon vin de table en magasin, à vendre par
P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 17 déc

BURGUNDY PORT—100 barils Burgundy Port en magasin, à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 17 déc

MADERE—Madère de Marseille, en magasin, à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 17 déc

HUILE D'OLIVE—200 paniers de 12 bouteilles, 125 paniers de 24 1/2 bouteilles, marque Sarlon, de Marseille, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 17 déc

CHAMPAGNE—30 paniers marque Al. de Villersmont "Golden Cap" 10 paniers "Duc de Montebello", propriétaire, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 17 déc

EAUX DE VIE—5/8 pipes, 1/4 do, 1/8 do diverses marques, en magasin, à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 17 déc

IMPORTÉ d'Angleterre et choisi pour le commerce du pays et le marché mexicain, venant d'arriver par le navire Caïo de Liverpool,
Toiles peintes, Royales, Britanniques, Orons à la Martin, Estopilles supérieurs, listados, cravates et châles de fantaisie, indiennes, Roma, mousseline de fantaisie, organdis, Madras, Verona, mouchoirs Bandana et Brittania, mousseline suisse et en livres, linons Victorias, toiles du Nord, ginghams, robes écossaises, toiles d'Irlande, toiles à drap, [illegible] nappes et huckabacks, taies d'oreiller, serviettes et nappes, bordures en couleur, toile de Courtrai, Nankin, Toile de Hollande blanche et brune, [illegible] blanche et fantaisie, à vendre à des conditions raisonnables par
McDOWELL & PECK, 96, rue Gravier. 17 déc

Couvertes Mackinaw Blanches et de Couleurs.

REÇU par la barque Cynus, de Richmond, de la Compagnie des laines de la Virginie:
7 balles couvertes laineuse blanches, supérieure;
5 do do de [illegible]
5 do do de imitation do;
5 do do de [illegible]
5 do grandes de 4 lés, [illegible] supérieure
A vendre aux prix des manufactures.
McDOWELL & PECK, 96, rue Gravier. 17 déc

INSTITUT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Polyglotte, Littéraire, Scientifique et Artistique.

L'INSTITUT de la Nouvelle Orléans a pour but de propager [illegible] l'étude et l'enseignement des langues, de la littérature, des sciences, et des beaux-arts. On y professera des cours supérieurs et des cours élémentaires.

Dès le premier décembre, les cours élémentaires seront en pleine activité:
Anglais—Tous les mardis, jeudis et samedis de 7 à 8 heures du soir;
Français—Tous les lundis, mercredis et vendredis de 7 à 8 heures du soir;
Espagnol—Tous les lundis, mercredis et vendredis de 5 1/2 à 6 1/2 heures du soir;
Italien—Tous les mardis, jeudis et samedis de 6 à 7 heures du soir;
Allemand—Tous les mardis, jeudis et samedis de 5 à 6 heures du soir;
Langues mortes (latin et grec).—Tous les lundis, mercredis et vendredis;
Mathématiques—Tous les mardis, jeudis et samedis;
Dessin et Peinture.
Musique vocale.
Musique instrumentale.
Histoire et Géographie.

Prix de chaque cours:
Par mois $4 } payables d'avance.
Par trimestre $15 }

Des cours supérieurs (*Lectures*) seront ouverts dès que la société aura trouvé un local convenable.

L'Institut de la Nouvelle Orléans s'est assuré déjà le concours des professeurs dont les noms suivent:

MM. Æ. Bauce,—L. Dufau,—F. Fince, B. F. Flanders,—F. A. Giamarchi,—E. J. Gomez.

On prendra des arrangements particuliers avec les élèves qui voudront suivre plusieurs cours.

Le local de l'Institut sera incessamment placé sur les confins des 1re et 2de municipalités.

En attendant, on peut s'inscrire pour suivre les cours et prendre de plus amples renseignements au siège momentané de la Société, passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti, au Cabinet de Lecture, à toute heure de la journée, mais plus spécialement vers midi et demi ou trois heures P. M. et tous les soirs de 6 à 7 heures.

N. B.—Pour les leçons particulières, soit dans le local de l'Institut, soit dans les familles, soit dans les Collèges de jeunes gens ou Institutions de jeunes demoiselles, on peut s'adresser en toute confiance au siège de la Société. 20 nov—1an

COLLÈGE D'ORLEANS.

Rue des Ursulines, No. 69, Nouvelle-Orléans.

MM. Kernan et Caboche, PRINCIPAUX ET PROFESSEURS.

LA quatrième année scolaire de cet établissement commencera le 1er décembre prochain.

Il est difficile de trouver un local plus vaste et plus convenable sous tous les rapports. Quant aux études, elles sont solides et appropriées aux besoins du pays. L'enseignement est en même temps moral et intellectuel; il comprend tout ce qui constitue une éducation accomplie. L'étude de la langue anglaise étant l'objet des soins assidus d'un des chefs de l'établissement, les enfants appartenant à des familles dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, peuvent acquérir, en peu temps, la connaissance pratique de cette langue. Les examens justifient cette assertion. La méthode qui est suivie est entièrement fondée sur le raisonnement; l'élève est continuellement sous le coup du pourquoi. La nourriture est saine, très abondante, et assez variée pour satisfaire les familles les plus exigeantes. On fait la plus grande attention à la propreté. Les classes ne sont pas interrompues par des vacances.

Conditions—Pensionnaires de $20 à 25. Demi-pensionnaires de $12 à 15. Externes de $4 à 8. Pour plus amples informations, voir le prospectus, qui se trouve au Collège, et chez les principaux libraires de la ville. 8 oct—4m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'INSTITUTION pour les deux sexes, dirigée par M. et Mme Goubault, sera transférée, le 1er octobre prochain,

POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT,

Rue Toulouse, No 164, entre la rue des Remparts et celle de Bourgogne.

(CLASSE LE SOIR.)

Cette Institution, fondée en 1847, est recommandable par les soins intelligens que les Directeurs donnent aux enfans qui leurs sont confiés.

Les études s'y font dans les deux langues et ne laissent rien à désirer. Les prix pour les externes ont été réduits à $4 50 et à $7 pour deux élèves de la même famille.

Pensionnaires ... ... $20 00.

Les parents sont invités à visiter l'établissement et à prendre des informations plus complètes auprès des personnes dont les noms sont mentionnés ci-dessous.

Références:
Première Municipalité—M. J. M. Lapeyre, encoignure Douane et Passage de la Bourse.
Deuxième Municipalité—Docteur A. Mercier, 150, rue du Canal.
Troisième Municipalité—A. Dimitri, surintendant des écoles publiques de l'Etat. 28sept—4m

INSTITUTION JEFFERSON.

53, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$15	par mois.
Demi pensionnaires,	10	do
Externes au-dessous de 8 ans,	5	do
do do de 12 ans,	6	do
do au dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3	par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4	do
La musique,	10	do
La danse,	6	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 2, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sept—1an

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,

DIRIGÉ PAR

MADAME GRANET,

No 86, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans.

TOUTES les branches faisant partie d'une éducation complète et solide, sont enseignées dans cette institution. Une attention sérieuse est donnée aux études et à la conduite morale et religieuse des élèves. Les conditions sont:

	Par mois.
PENSIONNAIRES	
Au dessus de 10 ans	$25 00
Au dessous do do	20 00
Demi pensionnaires,	15 00
EXTERNES.	
Au dessus de 10 ans	10 00
Au dessous do	8 00
Au dessous de 8 ans,	6 00
Piano,	10 00
Harpe,	10 00
Dessin,	12 00
Danse,	6 00
Chant,	10 00

Les langues française et anglaise sont constamment parlées.
Les classes sont ouvertes toute l'année. 3 oct

INSTITUT ST.-LOUIS.

PENSION ET EXTERNAT DE DEMOISELLES DIRIGÉ PAR MME DERON.

Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.

M. ET MME DERON, au commencement de cette nouvelle année scolaire (1849—50) invitent respectueusement les parents des jeunes demoiselles à visiter leur institution.—Cette maison qui depuis dix ans a suivi un progrès constant, réunit tous les avantages et toutes les commodités que comporte un établissement de ce genre. Mme Deron s'est efforcée de répondre dignement et fidèlement à la confiance des familles en faisant en sorte de procurer à leurs enfants le plus possible de bien-être moral et physique.

Le local de l'institut St-Louis est connu à la Nouvelle Orléans comme l'un des plus beaux, des plus vastes et des plus salubres de la ville. La maison, non atteinte par la dernière inondation, est dans les meilleures conditions pour la santé; elle comprend six classes séparées et parfaitement distribuées. Les dortoirs sont formés de grands et magnifiques appartements où l'air circule avec facilité par de nombreuses ouvertures aux quatre côtés. Il y a pour la récréation des élèves une large cour donnant sur plusieurs jardins, avec un préau très-spacieux, à l'abri du soleil et de la pluie.

L'enseignement a lieu à la fois en Anglais et en Français: il comprend tous les degrés d'une éducation vraiment achevée pour les jeunes personnes. L'Institut St-Louis par l'habileté de ses professeurs et par les progrès de ses élèves, rivalise avec les meilleures institutions du Nord et de l'Europe.

L'étude de la langue et de la littérature anglaise y est organisée d'une manière supérieure; trois excellentes institutrices, Américaines ou Anglaises, demeurant dans l'établissement, et un professeur distingué, M. Orton, sont chargés des leçons et des cours en anglais.

Quant à l'enseignement en français, l'association formée par M. et Mme E. Deron, tous les deux décorés des premiers grades de l'Université de France, avec leur frère, [illegible] tous les deux aussi voués à l'instruction, donne à l'institut St-Louis des moyens puissants pour faire suivre aux élèves les études les plus complètes dans les diverses branches.

M. l'abbé Tholomier continuera à préparer les élèves catholiques à la première communion dans la chapelle de l'institut.

Mme Deron ne donne pas de vacances—les familles peuvent visiter tous les jours l'établissement.

On trouve les prospectus à l'institut et aux librairies. 24aout—

INSTITUTION DE Mme. DESRAYAUX.

Pensionnat et Externat de Demoiselles.

(Ancienne Maison de Mme Leiris.)
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane. Année 1849—50.

LES directeurs de cette institution viennent de nouveau soumettre leurs titres à la confiance des familles, sous le triple rapport de l'*hygiène*, de l'*éducation intellectuelle* et de l'*éducation morale*.

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, et réunissant toutes les conditions de bien-être et de salubrité. Depuis les bâtimens, jusqu'à l'avenue des Remparts, s'étendent des jardins, bien ombragés, destinés aux récréations et aux promenades des élèves. Le terrain en a été exhaussé et nivelé de manière à offrir en tout temps un emplacement agréable et salubre; et l'acquisition définitive, qui vient d'être faite de ces jardins, assure pour toujours, à l'établissement, les avantages sanitaires qui en résultent. Enfin, en y consacrant les efforts et les résultats de dix années de travail, les Directeurs sont parvenus à former, dans le plus beau quartier de la ville, un *établissement* vraiment digne de ce nom, et de sa destination.

L'*instruction* est donnée également en *français* et en *anglais*. Elle est variée, complète, et s'étend des premiers élémens jusqu'aux notions développées de la *Littérature* et des *Sciences*.

Le personnel de l'enseignement reste le même, sauf un seul changement, qui a donné lieu d'attacher à l'institution un professeur, (M. F. Liebert) récemment arrivé de Paris, où il est connu et apprécié de plusieurs hautes notabilités scientifiques et littéraires.

M. Liebert est appelé, vu le nombre croissant des élèves, à partager l'enseignement des *premières classes* avec M. A. Desrayaux qui, de son côté, y consacre tout son temps. Une instruction plus rationnelle et plus forte doit ainsi s'étendre jusqu'à la troisième classe, et devenir une préparation plus intelligente aux études de la première.

L'*enseignement supérieur en anglais* reste sous la direction de Mme E. Desrayaux, anglaise de naissance et d'éducation, et de Dn. Macaulay, dont la capacité est généralement connue.

Plusieurs dames, anglaises et françaises, se partagent l'enseignement des degrés secondaires et élémentaires, dans les deux langues.

En tout, un nombreux personnel est attaché à l'établissement, de manière à fournir à tous les emplois, d'enseignement ou de surveillance, des personnes d'une aptitude spéciale.

La *musique* (piano, harpe, solfège et chant) reste sous la direction de Mme Desrayaux et de Mme Bonnecaze et Duhresnes.

L'*éducation religieuse et morale* reçoit tous les soins que réclame son importance: *La première communion* surtout [illegible] l'objet d'une sollicitude particulière. [illegible]

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les Libraires, et à l'Etablissement.
27 septembre 1849.

[illegible] C. M. SIMPSON, 99 rue de Chartres.

VIENT de recevoir un grand assortiment de marchandises qu'il vendra à très bas prix, savoir: [illegible] indiennes bon teint à 6 1/4 c. la yarde [illegible]
Un grand lot de mousseline de laine à carreaux à 12 1/2 c.
Un grand lot de rep cachemire à 30 c.
Mérinos français et anglais.
Un lot de [illegible] laine à bon marché.
Ouvrages [illegible] laine.
Mouchoirs madras.
Un grand lot de mantelets noirs simples, prix très modéré.
Toutes les marchandises ci-dessus mentionnées seront vendues à très bas prix. 20déc

Marchandises sèches vraiment au rabais.

C. M. SIMPSON, 99 rue de Chartres, offre à vendre à des prix très modérés, les marchandises suivantes:
Soierie riche pour robes;
Satin de Chine changeant;
do do broché;
Riche soie brochée et glacée, nouveau genre;
Soierie blanche brochée très riche;
Soie écossaise pour enfants, satin noir;
Soierie noire à raies satinées;
Un grand assortiment de soierie noire de toute dimension.
Cachemire et mousseline de laine;
Riche cachemire brodé en velours;
Cachemire soie, nouveau;
do uni de toutes couleurs;
Un grand assortiment de mousseline de laine, qui sera vendu au prix coûtant pour s'en défaire le plus tôt possible;
Schalls crêpe de Chine très riches de $10 à $40;
Schals en cachemire très riches;
do noir pour deuil;
Schals en laine, coton, à tout prix;
do en soie noire et en couleur;
Ainsi qu'un grand assortiment de mouchoirs unis et brodés à tout prix;
Gants et bas;
Un grand assortiment de mantelets noirs et en couleur, unis et brodés, à des prix excessivement bas. 20 déc

Aux Constructeurs de Machines, Ingénieurs et Plombiers.

J. W. METCALF, manufacturier à New-York, vient d'ouvrir un magasin au No 41, rue Poydras, encoignure Foucher, où il aura toujours en main un grand assortiment des articles suivants:
Robinets à levier (dit Bibb),
Robinets à vapeur, avec connection simple et double,
Robinets à jauger,
Do do du Mississipi,
Robinets doubles (*dits flanges*) de 1 à 3 pouces pour les sucreries et distilleries.
Robinets à huile et récipients à huile
Robinets cylindriques,
Robinets pour mettre les liquides en bouteilles, vin, bière, etc.
Le plus grand assortiment du Sud et de l'Ouest comprenant robinets à levier, *dits Bibb* et robinets de tout genre et convenables pour les plombiers. 23 nov—3m

EN GROS ET EN DETAIL, **aux prix de Paris.**

PARFUMERIE DE PARIS.

L. BUSBY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St. Louis. 2 déc—1an

VICTOR HÉBERT,

Rue de Chartres, No. 149.

VIENT de recevoir par les navires Austerlitz et Buena-Vista, du Havre, un grand assortiment de cartonnage pour étrennes, tels que rouleaux, sacs, valises, coffrets, corbeilles, paniers, &c, &c, le tout des modèles les plus nouveaux et du meilleur goût.

MM. les marchands confiseurs de la ville et de la campagne dont l'assortiment dans ce genre ne serait pas complet, pourront le compléter par lots à leur convenance et à des prix avantageux.

Reçu par les mêmes navires, les Almanachs Comique, Prophétique et Double Liégeois, pour 1850. 13déc

LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT,

149, RUE DE CHARTRES,

ALMANACHS pour 1850 de toutes espèces;
Agendas pour 1850 de cabinet et de poche;
Almanachs de la Louisiane;
Almanachs Illustrés;
do Comiques;
do Prophétiques;
Double liégeois de Mathieu Lensberg;
Agenda-Ephémérides ou memento de cabinet;
Agenda de poche, différents genres;
A vendre chez Victor Hebert, à des prix excessivement réduits. 19 déc

CHEZ LELIEVRE, RUE ROYALE, No. 210
Sangsues. Mécaniques en boîtes de toute dimension: boîtes pour familles, pour hôpitaux, trousses de docteur et ordinaires.
Composition pour préserver de la rouille le fer et l'acier.
Articles de fantaisie pour étrennes.
Grand assortiment de LIVRES POUR ETRENNES, moraux, instructifs et amusants.
Auteurs classiques, complets ou par extraits.
Livres de prières reliures riches, genre nouveau et à des prix très modérés.
Papeteries, sous-mains, bavards, &c.
Timbres de tables, encriers nouveaux.
Chapelets et médailles or et argent.
PARADIS ILLUSTRÉ, images des saints lithographiées par les sommités artistiques de Paris, et coloriées avec goût.
La librairie de Lelièvre, connue pour le bon choix des livres pour la jeunesse dont elle est constamment pourvue, offre cette année un supplément considérable à son assortiment ordinaire, et mérite de fixer l'attention des acheteurs par le bon goût, l'élégance et la variété des reliures, et surtout par la modicité des prix.
L'ALMANACH de Lelièvre pour 1850, dont la publication a été retardée à cause des élections vient de paraître et est prêt à être livré en toutes quantités aux acheteurs.
Quelques abonnements à l'Illustration sont disponibles. Le sieur Lelièvre rappelle aux lecteurs cet excellent journal qu'il s'abonne à SIX PIASTRES par an.
ABONNEMENT aux Journaux des Demoiselles, des Jeunes Filles, à l'Echo des Feuilletons, et à tous les Journaux de Paris.
Commission en librairie, instruments de chirurgie, préparations anatomiques, &c., &c., &c. 13déc—1j

Articles en Caoutchouc métallique patentés.

LES soussignés *agents des manufacturiers*, ont constamment en mains, et sont prêts à recevoir des ordres pour toute espèce d'articles faits en caoutchouc (gomme élastique) d'après la patente de Goodyear et autres, tels que: casquettes, guêtres et habillements de tout genre; sacs à linge pour l'armée et la marine; lits, souffles, oreillers, ceintures de sauvetage, couvertures, tentes, sacs à linge et pour fusils, couvertures de voiture, lits à l'usage des hôpitaux, bandes pour les machines à vapeur, les moulins à coton &c., tuyaux en général tous les articles faits en gomme élastique. Le tout garanti de première qualité, et AUX PRIX DES MANUFACTURES.

—Aussi—

Constamment en mains, un grand assortiment de SELLES, HARNAIS, TRAITS de chevaux et de voitures, outils, &c., &c. à leur entrepôt de Sellerie, Nos 50 et 52, rue de la Commune, [illegible] la rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans.
SMITH & BROTHER, 50 et 52, Commune.
13 oct—

Soieries et Cachemires.

REÇU par les derniers arrivages, les articles suivants:

SOIERIES EN COULEUR.
Poult de soie glacé uni—Gros Grains, de toutes couleurs,
Poult de soie à raies—Satin à la Reine, uni,
Do do broché, Do do broché,
Isabelle, nouveau genre, Armures de toutes nuances
Gros de Naples, couleur fantaisie—Satins et moires Florences, Marcelines.

SOIERIES NOIRES.
Gros Grain damassé, Levantine uni,
Do do à raies et à carreaux, Poult cuite uni,
Do do brochés et unis. Italien do,
Satin à la Reine, Serges,

CACHEMIRES.
Couleurs claires unies, noirs do, do à la mode, à carreaux do, brochés de toutes couleurs, Baregeons unis et à dessin, cachemires d'Ecosse, Bombazine de toutes les couleurs, alpaccas do do.
Aussi:—Mouchoirs batiste, cols do, mantelets do, manteaux, schals, valenciennes, bandes brodées, voilettes, gants, manteaux de lits.
Ces marchandises étant toutes d'importation directe peuvent être vendues à des prix libéraux.
D. H. HOLMES,
2 déc Rue Canal entre Bourbon et Dauphine.

SERRURES FRANÇAISES—30 caisses serrures françaises, numéros assortis, en débarquement du navire Convoy, et à vendre par
LEOPOLD JEANNET, 22, rue St-Louis. 18 déc

VIN BLANC—90 barils vin blanc, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, rue St-Louis. 18 déc

VINS FINS—20 caisses vin rouge Haut Talence 1841;
20 do do Chateau Lafitte do;
20 do do do do en demi bouteilles;
15 do do Haut Brion do;
10 do do Branne Mouton do;
15 do do vin blanc Haut Sauterne 1840;
10 do do do do en demi bouteilles;
10 do do Chateau Lagrange do;
En débarquement du navire Massachusetts, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, rue St-Louis. 18 déc

EAUX DE VIE—6 demi pipes eaux de vie fines champagne 1815 de Castillon;
6 quarts do do do;
8 barils do do do;
En débarquement du navire Massachusetts, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, rue St-Louis. 18 déc

EN MAGASIN—
60 barriques vin rouge de Bordeaux Queyries.
12 do do de Montferrand.
15 do do de Cantenac.
8 demi do do do do
46 barils vin blanc Barsac et Sauterne.
5 barils vinaigre de vin blanc.
8 do vieux cognac J. & J. Prom & Co.
27 do cognac La Rochelle, de preuve.
1800 caisses vin St-Julien, Bordeaux.
185 do do do qualité supérieure.
A vendre par FDO. DE FUENTES & Co., 22, Vieille Levée. 17 déc

CAFE DE LA HAVANE—40 sacs café de la Havane, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée. 18 déc

CIGARES DE LA HAVANE—125,000 cigares de la Havane, Regalias, Panetelas, Millares des meilleures manufactures de la Havane, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 22 Vieille Levée. 19 déc

CONFITURES DE LA HAVANE—8 demi barils boîtes de Gouyave, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée. 19 déc

CIRE D'ABEILLES—5 balles cire blanche d'abeilles, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 22, Vieille-Levée. 19 déc

DANS les magasins de la Douane—100 caisses vin rouge sujettes au drawback, à vendre par FDO. DE FUENTES, 22, Vieille-Levée. 19 déc

PAPIER FRANCAIS—4 caisses papier record, 4 balles papier à cigarettes, en magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 22, Vieille-Levée. 19 déc

BEURRE—FROMAGE—50 demi-barils beurre de choix, 200 barillets du do de l'Ouest, 300 boîtes fromage de l'Ouest, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 14, Tchoupitoulas. 17 déc

BŒUF—MESS—200 demi-barils bœuf de Davis, pour familles, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 14 Tchoupitoulas. 17 déc

POISSON—1,000 boîtes morues et harengs, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 14, Tchoupitoulas. 17 déc

HUILE DE SAINDOUX—100 barils, No 1 d'hiver, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 14, Tchoupitoulas. 17 déc

CHANDELLES—500 caisses chandelles de l'Etoile, de Verdin, Shillito & Co, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 14 Tchoupitoulas. 17 déc

FARINE—500 barils [illegible] à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 14, Tchoupitoulas. 17 déc

BORDEAUX—100 caisses Bordeaux Cantenac; 100 do Château Lafitte; 60 do Château Margaux; 100 do St-Julien; 40 do Pauillac; 15 do Hermitage vieux, en magasin à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 17déc

SALSEPAREILLE du Docteur S. P. Townsend.

MERVEILLE DU SIECLE.

CE [illegible] le plus extraordinaire qui soit au monde, est mis en bouteille [illegible]; six fois meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres. Il guérit sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de

5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend rétablit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

Cette Salsepareille est de beaucoup supérieure à toutes les compositions employées pour donner de l'activité au système, de la souplesse aux membres et de la force aux muscles.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchitis, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.

New-York, 28 avril 1847.

Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable; je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous,
WM. RUSSELL, 65 rue Ste Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencemens, la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour; l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes, disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes en couches. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes en mal d'enfants. Il est extrêmement utile avant et après les couches; il prévient la constipation, les hémorroïdes, les crampes, les enflements de pieds, tristesses, battements de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et hémorragies; il régularise les sécrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa douceur. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTÉ ET SANTÉ.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcalisés et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint, resserrent les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et maladif. La libre circulation d'un sang riche et pur vers les extrémités, donne sans autre secours, ces teintes rosées de la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la nature et non des poudres et savons. Elle ne peut exister sans une libre circulation. Alors même qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, si elle met du rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune, si le sang dans son activité [illegible] riches couleurs sur ses joues et donne à ses yeux cette brillante vivacité de la santé, cette femme est fascinante.

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous le considérons comme l'une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845.

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus [illegible] des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques uns ont volé et copié nos annonces. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.

Que chacun lise ce qui suit avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," qu'on représente comme la véritable. Tout en exonérant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne reculent pas à tromper ainsi la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $300,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats-Unis et dans la plus grande partie de l'univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces [illegible]; celui-ci s'est adressé à un grand nombre de personnes, leur offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser, les fortes sommes que nous avons dépensées pour frais de publication. Il s'est adressé entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du Jamaica Farmer, qui a repoussé ses offres. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister; Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de Belleville, N. J., qui n'a jamais racheté ses chiffons; John Skillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillmann & Co." ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

LE DOCTEUR TOWNSEND N'EST PAS MEDECIN.

Ces individus disent aussi que le docteur Townsend n'est pas médecin. Cette assertion est fausse comme les autres; le docteur Townsend a étudié dans les deux meilleures écoles de médecine du pays, et pratiqué depuis plus de quinze ans; il a fait pendant plusieurs années, expériences sur expériences, et a dépensé des sommes énormes pour rendre son remède parfait.

☞ Entr'autres propriétés qui recommandent ce remède à la communauté, il possède surtout celle de ne se détériorer dans aucun climat, sous aucune température; jamais il n'aigrit.

☞ Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND, M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans,
J. WEIGHT & CO, 131, rue de Chartres.
20 aout—1an

Chemin de fer du golfe du Mexique

PRIX RÉDUITS.

Encoignure Champs-Elysées et Bons-Enfans, 3ème Municipalité.
Jusqu'à Proctorville—Lac Borgne.
Distance, 27 milles.

PRIX 50 cent. Enfants et esclaves 25 cents.
Les chars qui partiront du lac à 10 heures du matin, et de la ville à 1 1/2 heure de l'après midi, s'arrêteront pour prendre du fret et des passagers le long de la route.

DEPARTS.

DE LA VILLE.	DU LAC.
à 6 1/2 heures A. M.	à 10 heures A. M.
1 1/2 " P. M.	5 " P. M.

Les chars qui partiront de la ville à 6 1/2 heures du matin, et du lac à 5 heures P. M., ne s'arrêteront qu'aux endroits ci-après: à la rue Congrès, à celle Darcos, à Versailles, à l'habitation Cucullu, aux Bœufs, à l'habitation Santiago et à celle de J. Toutant. Le samedi un train extra partira du Lac à 5 heures 1/2 A. M. et quittera la ville à 4 heures 1/2 P. M. Le dimanche il y aura un train spécial qui partira de la ville à 10 heures A. M. et du lac à 4 1/2 heures P. M. 16 oct

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.

Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité.
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.
Billets à vendre au No 53, rue des Magasins
26 mars—1an

A VENDRE, en débarquement du navire Lyna, de Bordeaux:
28 barriques Vin rouge bon ordinaire;
20 do do supérieur pour famille;
120 barils Vin blanc Haut Sauterne;
100 caisses Cerises à l'eau-de-vie,
Par FOUGET FILS, No. 30, rue Conti, entre Chartres et Levée. 17 déc

CIGARES de la Havane—117 1/2 m. cigares Caballeros, Imperiales, Sevillanas, Regalias, Corredor, Locero et Millare, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par
LABORDE & XIQUES, 3, rue du Front. 17 déc

INSTITUTION DE MLLE. A. LAINÉ.

Pensionnat et Externat de Demoiselles,

Rue Royale, 200, Entre St. Philippe et Ursulines.

CETTE maison d'éducation est ouverte depuis le 5 novembre courant. Le local est vaste, aéré et distribué avec ordre.

Mlle A. Lainé, Directrice de l'Institution, et connue en Louisiane, dans l'enseignement, depuis plus de douze années, a choisi pour coopérer à son œuvre, des professeurs habiles et estimés.

La langue anglaise devenant chaque jour plus indispensable, sera l'objet des soins les plus assidus de la part des professeurs chargés de l'enseigner.

Les classes générales de français seront faites par Mlle A. Lainé.

Toutes les branches de l'enseignement seront également bien conduites et scrupuleusement surveillées.

La musique, le chant, le dessin et la peinture seront enseignés par des dames spécialement attachées à l'institution.

L'instruction religieuse sera dirigée avec la plus sévère attention. Un ecclésiastique approuvé par Mgr l'Evêque aura cette direction importante.

Mlle A. Lainé invite les familles à vouloir bien visiter son établissement, pour qu'elles se rendent compte par elles-mêmes des soins apportés, à l'avance, au bien-être général des élèves qui lui seront confiées. 2nov—6m

INSTITUTION G. BOYER.

148, RUE CONTI, ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles.

L'institution, établie dans un quartier central, occupe un local vaste et aéré.

Le cours d'études est, à la volonté des parens, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, peut, à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Ces modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise.

L'étude de l'Anglais tient la première ligne du programme, et se trouve, autant que possible, mêlée à toutes les autres études.

Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction.

La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux, et d'une bonne éducation, est dirigée avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves; elle est destinée à leur donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.

BRANCHES D'INSTRUCTION.

Anglais, Français, Espagnol, Grec, Latin, Mathématiques, Histoire et Géographie, Eléments des Sciences Naturelles, Eléments des Sciences Philosophiques.

CONDITIONS:

Frais d'études.	$6, 8 10	par mois,
Demi pension,	15	"
Pension, payables d'avance et par trimestre,	25	"
Blanchissage et raccommodage,	4	"

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

NOTA—En général, il n'est pas fait de déduction pour les absences; un mois commencé est dû en entier; les fournitures sont l'objet d'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les élèves, de 8 heures du matin à 3 heures de l'après midi, et de 4 à 6 heures. 17 juil—1an

Fabrique de Moutarde créole Louisianaise.

(*La seule permanente depuis* 1833)

RUE ST-LOUIS, No. 146.

LE soussigné informe sa nombreuse clientèle, et le public en général, qu'ayant augmenté son matériel de manutention, il est à même de remplir tous les ordres qui lui seront adressés de la ville, de la campagne, ou du dehors.

Les personnes tenant restaurant, pension ou groceries, trouveront des conditions libérales en s'adressant à sa fabrique. Il recommande plus que jamais à tous ceux qui ont l'intention de consommer de ses produits qui se vendent par les rues, de faire attention à son cachet noir portant: *Moutarde créole* et à son étiquette verte surmontée d'un aigle.

Le soussigné fait savoir également qu'ayant chez lui un des premiers manipulateurs-parfumeur de France, il fabrique tous les objets de PARFUMERIE, et savons de toilette, aux prix de Paris.

Il prépare aussi et consciencieusement, les principaux MEDICAMENTS d'après F. V. RASPAIL.

Un atelier de LITHOGRAPHIE pourvu de bons dessinateurs, écrivains et pressiers, est joint à l'établissement et sera exécuté avec soin, célérité, et à des prix modérés, tous les ouvrages généralement quelconques qui ressortent de cet art.

L. RYEN.

N. B.—Un homme sobre et bien recommandé trouvera un emploi avantageux pour colporter les produits de la fabrique. 3 déc—au 31d

PIANOS

DE

PLEYEL ET D'ERARD,

Présentés à l'Exposition de 1849.

A. PERIER, prévient les Dames et Messieurs les Artistes de cette ville, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de PIANOS d'une forme nouvelle, fabriqués pour sa maison, et qu'il offre à ses nombreux clients, comme des Pianos hors ligne, possédant tous les avantages que l'on peut désirer.

PIANOS A QUEUES A 7 OCTAVES ET DE CONCERT.

PICOLOS DROITS ET PIANOS MIGNONS, PETITE FORME OBLIQUE D'ERARD.

Ces PIANOS sont disposés de façon que l'exécutant domine l'instrument de toute la tête et se trouve ainsi de la sorte parfaitement en vue du public, avantage précieux pour les Dames.

Les PIANOS systèmes en fer, [illegible] que le fer dénature, viennent d'être remplacés par un système de barrage en fortes barres montantes de sapin de Riga, doublées de chêne de Russie. Les chevilles qui en tenaient les cordes sont enfoncées dans un sommier de bois chêne; ce sommier est croisé en [illegible] ce qui met l'instrument dans l'impossibilité de se [illegible] dérangé que fort rarement, tout en lui donnant une puissance énergique et cette belle qualité de son que les instruments à cordes en général ne peuvent posséder que par la qualité supérieure de la bonne construction.

Ces instruments sont entièrement garantis par les fabricants ainsi que par le vendeur.

A. PERIER, 202, rue Royale, entre St Philippe et Ursulines.
13nov

PIANOS.

J. FAIVRE, facteur de pianos.

BREVETÉ A PARIS,

Pour le système en fer perfectionné,

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient de recevoir un nouvel assortiment de PIANOS PICOLOS demi-obliques. Il garantit l'avantage de son système en fer, spécial sous tous les rapports, [illegible] quelques personnes peu connaisseurs, le son, loin d'être strident, est velouté et d'une pureté remarquable.

J. FAIVRE a également en magasin des pianos PLEYEL ET ERARD avec les [illegible] de barres montantes de sapin de Riga, double de chêne de Russie, et le sommier croisé en sens contraire, système qui, du reste [illegible]

J. FAIVRE, 47 rue Conti, entre Chartres et le Passage de la Bourse.
29 nov

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—NOVEMBRE 1849.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Baudry Adélaide	Keller, Bastien
Boube Antoine	Leret, Louis
Bessin Alphonse	Le bouais, Isaac
Brassoulier la famille	Legrand
Brunet, Sévère Isidore	Lemet, Joseph Antoine
Billet	Lefebvre, Hypolite
Comte, Joseph	Linsler, Charles
Claair, Jean	Leduc, Théodore
Chauvelin, Anne	Lachapelle, Victor et Prosper
Dambuent	
Delabroye	Montourse, Pierre
Ducau, Jean	Munin, Bourdin les époux
Dambroche, Lv. Etienne	Meurice,
Ducros-Mesnil, Louis J.	Manciere, Ferdinand
Delamarre les époux	Neel Amand Edmond
Dan, Théodore	Ostin,
Etienne Auguste	Pie, Jean Baptiste
Fourtant, Pierre	Robert, Mme Vve née Tené
Francisco, Antonnette(de)	
Feray	
Goulemant, François Adolphe	Rollin, Auguste
	Rayeau,
Gilles, père et fils	Royer, Pierre
Gobbe, Eug. Guillaume	Robert, née Henriette J. Emilie Thomel
Gais Jean Baptiste	
Goullet, Victor	Ravard, Antoine
Jacob, Louis	Sarrante, Pierre
Jean, Bernard Ambroise	Sicard, Pierre

La chancellerie du Consulat de France, située rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, No 57, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 18 déc

Plantation à vendre.

Appartenant à la succession d'Alexander George, décédé.

LA moitié supérieure d'une certaine Ile nommée Grand Coquille, située dans la partie Nord du Lac Pontchartrain, entre le Bayou Bonfouca et la Rivière des Perles, à l'entrée des Rigolets, dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane. Le dit lot contient environ 10,000 acres de haute terre labourable, pouvant être mise en culture de sucre, coton ou riz. Il y a sur l'île une grande forêt, dont la plus grande partie est plantée de chêne vert et sur la rive un banc inépuisable de coquillages.

Si cette propriété n'était pas vendue à l'amiable de ce jour au 25 décembre prochain, elle sera le jour-là offerte en vente à l'encan, au plus haut enchérisseur par F. E. Lacet.

Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, Agent des héritiers.
8 oct

HENRY NOEL,

MAISON D'IMPORTATION, rue Royale, 103 (attenante à la Banque de l'Etat).

VINS:
De Bordeaux en caisses et en barriques;
De Bourgogne, rouge et blanc;
De Champagne.

LIQUEURS:
Eaux de vie et Cognac;
Absinthe Suisse de la marque Pernod;
Kirch Suisse, même marque.

MARCHANDISES SUISSES:
6 balles Mouchoirs Madras.

BRODERIES SUISSES:
2 balles parfaitement assorties.
Robes, Mouchoirs, Cols, Bandes, Entre-deux, Jupes, Devant de chemises.

COUVERTURES DE LAINE:
De toutes les dimensions et dessins, depuis les qualités les plus ordinaires jusqu'aux plus fines. 5 nov

HORLOGERIE.

REÇU par le navire Ferrière, une caisse pendules, de voyage, à réveil, à répétition, à quantième, et ordinaires, toutes d'un genre tout nouveau, et parfaitement garanties.

Tableaux de maîtres.

Reçu par le même navire douze tableaux à l'huile, chasses, paysages, marines et animaux, en magasin et à vendre par
HENRY NOEL, rue Royale, 103, près la Banque de l'Etat
11 déc

FROMAGE DE GRUYERE—80 meules Gruyère, qualité supérieure, à vendre par
HENRY NOEL, 103, rue Royale. 14 déc

F. A. GONZALES,

Magasin de Fourage, encoignure Enghien et Casacalvo.

FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché. 3 nov—3m

DRAPS—8 assieux de draps de 3 1/2 sur 1 pouce en déchargement de la barque Sultan, de Philadelphie, à vendre par
EMERSON & TOURNE, 158 Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Ferrière, du Havre 1000 Dame-jeannes de 5 gallons.
A vendre par B. TALAMON, 162—166, rue Royale.
22 nov

EAU-DE-VIE en magasin:
15 1/2 pipes J. J. Dupuy, Cognac de preuve 1846
10 1/2 pipes J. Ducastaing & Co, " de preuve—
30 1/2 " Martelion, " de preuve—
20 1/4 " J. J. Dupuy vieux, " le preuve 1842
20 1/4 " Martelion, " le preuve 1835
10 1/4 " J. B. Chez, " le preuve 1840
15 1/4 " By. Sutton, " le preuve 1831
10 1/4 " " le preuve 1800
" le preuve
A vendre par B. TALAMON, 162—166, rue Royale.
22 nov

CARBONATE DE SODA—4 barriques, à vendre par S. J. HART & Co, 90, rue Tchoupitoulas. 20 déc

VENTES A L'ENCAN.

Raisins—Sacs.

PAR CHS. MAILLOT. A. Blanc, Encanteur.

LUNDI, 24 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 30, rue de la Vieille Levée, 107 boîtes raisins.
21 barils do de Corinthe.
140 balles sacs.
Le tout en parfait état.
Conditions—comptant. 22 déc

Liquidation positive.

PRÉSENTS POUR ÉTRENNES.

PAR N. VIGNIE—Il sera vendu lundi, 24 décembre, à dix heures du matin, au magasin No, 61, rue de Chartres, entre Bienville et Douane, un assortiment de bijouterie, articles de fantaisie, pendules, montres lever et Lépine en or, porte crayons, et plumes en or, bagues, boucles d'oreilles, épingles etc., en or, boutons, bracelets, etc., beaucoup d'articles trop longs à énumérer. 22 déc—2

Contenu d'un Café.

PAR BONNEVAL & DOMINGON,

IL sera vendu lundi, 24 courant, à dix heures du matin, à l'encoignure des rues Toulouse et Royale,
Le contenu du café connu sous le nom de Café de l'Univers. La vente sera faite pour clore une société.
Conditions—Comptant. 22 déc

Succession de E. Lavenère.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

EN VERTU d'un ordre de l'honorable juge de la 3me Cour de District de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, samedi 5 janvier 1850, à midi, à l'encoignure des rues Français et Casacalvo, 3me Municipalité,
Un établissement de pharmacie.
Aussi:
Mobilier, linge du défunt, montres, etc.
Conditions:—Pour la pharmacie, moitié comptant, balance à un an de crédit, pour des billets endossés à satisfaction et portant intérêt à 8 p 0/0 depuis leur échéance, en cas de non-paiement. Pour le mobilier etc.: comptant. 22 déc—29, 4, 5 jan

Succession de E. Lavenère.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique, mercredi, 29 janvier 1850, à midi, à la rotonde de la Bourse St-Louis entre Royale et Chartres,
L'esclave ROSE, âgée de 24 ans, blanchisseuse, repasseuse et un peu cuisinière.
L'esclave JOHN, mulâtre de 21 ans, très intelligent et employé depuis 9 ans dans une pharmacie
Conditions—Un tiers comptant, balance à 6 et 12 mois pour des billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur les esclaves, et intérêt de huit pour cent depuis leur échéance en cas de non paiement. 22 déc—14, 15, 28 et 29 jan—

ETRENNES—ETRENNES—ETRENNES.

Vente à l'encan de livres et tableaux.

PAR VALETON & BARNETT.

IL sera vendu mercredi 26 courant, à quatre heures après midi, chez G. Godin, rue de Chartres, 133, au premier étage.
Un joli assortiment de livres de messes et paroissiens; reliures très soignées en velours, ivoire, écaille, nacre avec fermoir et dorée sur tranche.
Livres d'enfants, illustrés pour étrennes, keepsakes, albums, et un choix d'ouvrages de bibliothèque, édition de luxe.
Une collection de tableaux, sujets gravés, lithographies et coloriés.
Un tableau à musique et un orgue mécanique, ainsi qu'une quantité d'objets de fantaisie en papeterie. Etudes de dessins et médailles.
Conditions—comptant. 22 déc

Domestiques de valeur pour cause de départ.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

IL sera vendu jeudi 27 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis—
La négresse LETTY, d'environ 35 ans, depuis son bas âge dans le pays, parlant le français et l'anglais, avec ses trois enfants, Gustave de plus de 5 ans, très intelligent, Maria d'environ 3 ans et demie, Pauline d'environ 10 mois. Letty est parfaite blanchisseuse, repasseuse, bonne cuisinière, assez bonne couturière, faisant bien la pâtisserie américaine, bonne garde malade, excellente domestique, s'entendant à poser les tapis, très propre.
La négresse créole ELIZA, d'environ 27 ans, avec son fils Perrique ou Pierre, d'environ 9 ans et Henriette d'environ 3 ans. Eliza est bonne cuisinière et domestique, elle se dit blanchisseuse et repasseuse, mais n'a jamais été employée comme telle par le vendeur.
Le nègre RAPHAEL, créole, âgé d'environ 41 ans, journalier habitué aux travaux des presses à coton, donnant $5 par semaine. Ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi et ne sont vendus que parce que leur maîtresse est au moment de s'absenter de la Nouvelle Orléans.
Conditions—Pour l'esclave Letty et ses enfans $118, payables le 2 mai 1850, $127 payables le 2 novembre 1850, et la balance moitié comptant et le reste à 6 mois de crédit. Pour les esclaves Eliza et ses enfants, ainsi que Raphael, moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit, le tout en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 21 déc

MARCHANDISES SECHES PAR COLIS.

N. BRADNER SMITH.

Marchand Commissionnaire.

No 29, rue Gravier (au Premier).

OFFRENT A VENDRE—Schalls rouges, crêpe de Canton, brodé, 8/4.
Schalls blancs crêpe de Canton, brodé, 8/4.
Do unis do do
Do blancs do do brodés, orange écarlate, bleu, vert, &c.
Schalls levantine en couleur et à dessins, 8/4.
Do barrege brodé, 8/4.
Do cachemire tout laine et imprimé, 8/4.
Echarpes, crêpe de Canton, brodés et damassés—Gants en chevreau—Cravates en soie, noires et en couleur—Mouchoirs brodés—Foulards de soie, petits dessins—Rouge satin blanc brodée extra riche—Satin damassé, rose, blanc, bleu—Indiennes [illegible] et brunes, coton écru, de blanc, chemise rayée—Jeans à raies, mexicain à carreaux et à raies, étoffes à raies de fantaisie pour le commerce du Sud et avec les Indiens, Cambric, Chambray, damas à raies, toile d'Ansou, couleurs à raies, foulards assortis. 15nov—4df

A VENDRE en magasin—150 barriques vin rouge vieux Médoc St-Julien;
15 do do do Lafitte;
15 do do do Chateau Margaux.
15 do do do Haut Talence
60 do do do ordinaire St Estephe,
40 demi barriques vin rouge Chateau Margaux de 30 gallons chaque.
20 do do do Médoc St Julien
20 do do do ordinaire St-Estephe.
150 barils vin blanc vieux Haut Sauterne;
150 do do do Barsac,
100 caisses vin rouge Chateau Margaux
50 do do do vieux Chateau Cos Destournel,
50 do do ordinaire St-Julien Médoc
50 do do do St Estephe Médoc
25 caisses vin blanc vieux Haut Sauterne;
25 do do do Barsac,
25 do do do 1/2 bouteilles Haut Sauterne.
25 do do do Barsac
25 do do rouge do 1/2 bouteilles Chateau Margaux
50000 bouchons demi long, superfin en sac de 500,
20000 do long do do do;
20000 do demi bouteilles superfin do do;
20000 do ordinaires en balle de 15 mille chaque;
20000 do pour dame-jeanne,
20 caisses absinthe suisse de Dubied père et Fils.
10 do do Berthoud Frs.
A vendre par DI BUCH FRÈRES,
12 déc 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

California Planing & Saw Mill,

Rue de la Levée, No 165, entre les rues du Congrès et de l'Indépendance,

CET établissement a toujours un grand assortiment de planches de pin et de cyprès très secs. Bois de charpente de toutes dimensions et des meilleures qualités.
Poteaux et lambourdes de cèdre.
Dépôt de planches préparées avec soin, ainsi que voliges passées au moulin.
Cet établissement situé sur le fleuve, ayant le privilège du wharf, offre un grand avantage et une grande économie de charrois aux navires qui veulent prendre un chargement de bois de charpente.
Sable du fleuve à bon marché.
Les omnibus de la Troisième Municipalité ont leur station près de l'établissement.
Les ordres laissés chez Llado, pharmacien, rue Condé, 87, entre Ste-Anne et Dumaine, sont promptement exécutés. 7 sept—6m

CHARRONNERIE.—Wagons de diverses grandeurs, avec axes en fer et en bois, drays, diverses grandeurs, axes en fer et en bois.
Drays divers grandeurs, do, do,
Roues de charrettes de toutes dimensions et brouettes.
Le tout construit dans la manufacture réputée de Wilson, Childs & Co. à Philadelphie. A vendre par
EMERSON, TOURNE & CO., 158, rue Tchoupitoulas.
19 oct

EN débarquement du brick Lyna, capt. Geelmuyden, de Bordeaux,
16 barriques Vin blanc Haut Sauterne;
16 do do rouge St. Estephe Médoc;
8 do do do Graves Blanquefort;
20,000 Etiquettes dorées à bouteille, assorties; et à vendre par
B. TALAMON, 162 et 166, rue Royale.
10 déc

BERNARD TURPIN, Encanteur.

Rue de la Vieille Levée No 20.

3 sept—1an

MARCHANDISES DU PAYS—Reçues par les dernières arrivages de Boston et New-York:
20 caisses calicots imprimés couleurs sombres,
10 do do do blancs et bleus;
10 do do do bleus et oranges;
15 do cotonnades tordue forte;
50 do draps blancs à lits;
50 balles 4/4 draps écrus do Lawrence L. M C;
25 do 4/4 do do do Chicopee D;
40 do 4/4 do do do Milledgeville & Co;
30 do 4/4 do do do Providence Mills;
30 do 4/4 do do à nègres Ashland Osnaburg;
40 do 3/4 do do manufacture de Milledgeville;
4 caisses batiste en couleur pour chemises;
12 do 10/4 contrepoints à ouate;
5 do coton croisé 8/4 sur 9 yards de long;
A vendre par McDOWELL & PECK, 96, rue Gravier
17 déc

SARDINES—30 caisses sardines à l'huile en demi boîtes, en débarquement du navire Ferrière, venant du Havre, et à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 99, rue de la Douane.
1 déc

TRUFFES—1 caisse en débarquement du navire Ferrière, et à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 99, rue de la Douane.
1 déc

ECRITURE.

L'académie d'Ecriture de DOLBEAR ouvre pour le 1er janvier prochain. Un concours d'écriture, deux prix se composant de deux porte-crayons et plumes en or seront gagnés par les deux meilleurs exemples d'écriture. Le concours sera divisé en deux classes, l'une pour les enfants et l'autre pour les jeunes gens. Les élèves de toutes les institutions de la ville sont invités à faire partie de ce concours. Les pages du concours devront être écrites à l'académie de Dolbear et déposées avant le 28 décembre.
24 nov RUFUS DOLBEAR.

BOTTES, BRODEQUINS, SOULIERS—265 caisses actuellement en déchargement des navires Nashua, Abalina et Montoran, à vendre par
G. W. DUNBAR, 30, rue Douane.
7 déc

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importateur de la marque célèbre de [illegible], offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lot à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales.
JAMES FLINT, 55, rue Commune
15nov

Grates—Grates.

HUIT CENTS Grates de toutes les dimensions et de tous genres, en débarquement et à vendre par les soussignés, qui se chargent de les faire poser [illegible] pourrait le désirer.
S. MASPEREAU & Co, 34, rue Condé.
19sept

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
82, Exchange Place, vis-à-vis le Bureau de la Poste.
24 juil—1a

EN Dépôt et en magasin—[illegible] de diverses âges, des marques suivantes:—Pinet, Castillon & Co, de Cognac; United Proprietors, A Moreau, de La Rochelle; Vignes de St-Georges d'Oleron, Bouvet Jne, de Bordeaux, un choix de vins de Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Liqueurs, Fruits au Jus et à l'eau de vie, liqueurs, etc, à vendre par
THOMAS FIRTH & Co, 105, rue Royale.
1déc

VENTES DE CE JOUR.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi, 22 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,
Le nègre FIELD, âgé d'environ 50 ans, bonne hache et nègre de chaque, avec sa femme, MARIE, de 40 à 45 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique. Ces esclaves sont garantis sous tous les rapports et ne sont vendus que par cause de gêne.
Conditions—Moitié comptant, balance à six mois de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque. 21 déc—2

Propriété sur la rue des Bons-Enfans.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu, le samedi, 22 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,
Un lot de terre situé au faubourg Franklin, ayant 33 pieds 9 pouces de face à la rue des Bons Enfans, sur 105 pieds de profondeur entre l'avenue Washington et la rue Moustique. Ensemble une jolie petite maison de deux appartements, galerie et cabinet, cuisine, puits, latrines, porte cochère, etc. La banquette est en carré stones, mais n'est pas briquetée.
Un lot de terre situé dans le même faubourg, ayant 31 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Washington, sur 117 pieds de profondeur, entre les rues Urquhart et Girod.
Voir les plans à la Bourse.
Conditions—La moitié comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 21 déc—2

Excellente Cuisinière—Blanchisseuse et Repasseuse à l'encan—Sans réserve.

PAR J A BEARD, encanteur.

IL sera vendu samedi, 22 courant, à midi, à l'Arcade de Banks,
PHEBE, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, très bien recommandée et bien garantie; elle est âgée de 25 ans, et a un enfant de 7 mois.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant J. R. Beard, not pub, aux frais de l'acquéreur. 20déc

VENTES A L'ENCAN.

Elegant Mobilier.

PAR J. M. DEPASS, Joseph Depass, Encanteur,

MERCREDI 26 décembre, à 10 heures A. M. à l'encoignure des rues Bienville et Franklin, pour cause de départ, le contenu de ladite maison savoir—
Bureaux en acajou, consoles à glaces, glaces, sofas, divans, marquises, tapis de Bruxelles, descente de lits, berceuses, tête à tête, candelabres pendules de cheminées, rideaux, tables rondes, tables à jeu.
Aussi—Un service de plats à rechaud et un beau lot de verrerie et faïence, un poële, cuisine et un rechaud patenté, &c.
Conditions—comptant. 20 déc

PAR P. E. TRICOU.

Vente de 36 terrains, situés dans la Troisième Municipalité, et faisant partie de l'ancienne propriété Guéno.

IL sera vendu le jeudi, 27 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,
Trente-six LOTS DE TERRE, situés au faubourg Guéno, à la jonction des chemins du Bayon, et de Gentilly, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36 de l'îlet No 21, compris entre les rues Onzaga, d'Orgenois, Lapeyrouse et la Grande.
Le tout conformément à un plan dressé par J. A. de Pouilly, architecte, le 19 décembre 1849.
Termes et Conditions.—Un quart, comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets à la satisfaction du vendeur, assurés par hypothèque et, en cas de non-paiement, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire, aux frais des acquéreurs. 20 déc

RESIDENCE D'ETE.

Lots de choix à la Baie St-Louis.

PAR J. A. BEARD, Encanteur.

SAMEDI 29 décembre 1849, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, la propriété suivante délicieusement située dans le village de la Baie St-Louis, savoir:
Six certains lots de terre formant une portion de la propriété de Broadwell, situés entre les propriétés de Messrs. Christian et Pressaux; chaque lot mesure 80 pieds face au golfe, sur 5 arpents de profondeur; toute haute terre—250 pieds défriché dans la profondeur et environné d'une bonne barrière et seulement à un demi mille au dessus du wharf neuf de la Baie.
Conditions—Moitié comptant, balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés par des habitants de la ville, portant hypothèque et payable à la banque de la Louisiane.
La propriété serait vendue en entier et à l'amiable à des conditions raisonnables, en s'adressant aux encanteurs.
Actes de ventes par devant J. R. Beard, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 20 déc

Propriété de valeur améliorée située à Lafayette, Deuxième Municipalité.

Succession de Jean Bozant.

PAR J. L. CARMAN, encanteur.

EN vertu d'un ordre rendu par l'honorable Troisième Cour de District de l'Etat de la Louisiane, pour la paroisse Jefferson, sous la date du 4 décembre 1849, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, à la Nouvelle-Orléans, par James L. Carman, encanteur, [illegible] JEUDI 17 janvier 1850, à midi, pour le compte de la succession de feu Jean Bozant, les propriétés ci-dessous décrites, savoir
1o—Deux lots de terre dans la paroisse Jefferson, faubourg des Religieuses et dans l'îlet borné par les rues Nayades et Prytania, et les chemins Ste-Marie et Felicité.
Le lot No 1 forme l'encoignure Nord Est des rues Nayades et Ste-Marie, mesurant 30 pieds face à la rue Nayades, par 120 pieds de profondeur, face au chemin Ste-Marie. La banquette sur cette dernière route est faite en briques et pavée.
Le lot No 2 adjacent au précédent, mesure 30 pieds face à la rue Nayades, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le tout à la mesure anglaise.
Ces lots sont situés près du dépôt du chemin de fer de Carrollton et très convenables pour résidences.
2o—Deux lots de terre situés dans le faubourg Lacourse, Deuxième Municipalité, en cette ville et dans l'îlet compris entre les rues Prytania, Thalia, Melpomène et Coliseum, désignés sous les Nos 1 et 2.
Le lot No 1 forme l'encoignure des deux premières rues et mesure 30 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue Prytania, par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Thalia.
Le lot No 2 joignant le précédent, mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue Prytania, par 127 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur.
Les améliorations sur ces deux lots se composent de deux jolies maisons en briques avec attiques et de deux corps de logis sur le derrière, également construits en briques, le tout avec d'excellents matériaux. Sur le derrière de ces deux lots se trouve une allée commune pour le service des deux propriétés.
3o—Deux lots de terre situés dans le faubourg Saulet, 2me Municipalité, dans l'îlet formé par les rues Tchoupitoulas, Suzette, et Thomas et Gaiennie, désignés sous les Nos 1 et 2.
Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Suzette, et mesure 64 pieds face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 90 pieds face à la rue Suzette.
Le lot No 2 adjacent au précédent, mesure 36 pieds face à la rue Suzette, par 64 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Sur chacun de ces lots se trouve une maison en bois, briquetée entre poteaux et bâtisses dans le fond.
4o—Deux lots de terre situés dans l'îlet formé par les rues Tchoupitoulas, Julia, Magasin et Notre Dame, dans la 2me Municipalité, désignés sous les Nos 1 et 2.
Le lot No 1 mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue Julia, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec les améliorations qui, sur ledit lot se composent d'un magnifique magasin à deux étages à l'épreuve du feu avec granit sur la façade.
Le lot No 2 est situé immédiatement sur le derrière du lot précédent et mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue Notre-Dame, par une profondeur de 91 pieds 1 pouce 5 lignes, entre lignes parallèles. L'amélioration de ce lot consiste en un magasin en briques à un étage.
Les plans desdites propriétés dressés par L. Surgi, voyer de la Première Municipalité ont été déposés au bureau de l'encanteur ci-dessus nommé et sera exposé à l'Arcade de Banks, le jour de la vente.
Il sera également vendu au même endroit et en même temps, les esclaves ci-dessous nommés appartenant à la même succession.
ESTELLE, négresse âgée de 60 ans.
SALLY, négresse âgée de 16 ans.
CONDITIONS—Les biens fonds payables un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets fournis en coupons et à la convenance de l'exécuteur testamentaire. Les dits billets seront garantis par hypothèques sur les propriétés, [illegible] mais avec la condition expresse que les dites propriétés seront assurées par l'acheteur pour le montant des billets souscrits et les polices seront transférées à l'exécuteur testamentaire de la dite succession. En cas de non paiement à échéance les dits billets porteront intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement, bien entendu que cette clause n'autorise point les acheteurs à différer le paiement des dits billets.
Les esclaves seront vendus comptant.
Les actes de vente devront être passés par devant Théodore Guyol, notaire public, aux frais des acheteurs. déc 6, 22, jan 4, 16 et 17

P. & E. REILLY

ENCOIGNURE ROYALE ET CANAL,

ONT reçu par le navire Williams, du Havre, un assortiment nouveau de broderies fines, comprenant:
Mouchoirs brodés garnis et non garnis;
Pèlerines do do,
do dentelle, nouveau patron;
Cols et manchettes;
Robes et bonnets de baptême, &c.;
Rideaux dentelle brodée de 5 à 20 piastres la paire;
Barèges riches, brodés;
do imprimés haute nouveauté;
Grenadines do do;
Mousselines et tulles brodés pr robes de soirées;
Aussi—Un grand assortiment de châles en crêpe de Chine brodés et unis, blancs, cerise, rose, marron et cramoisi, depuis $6.
Nous avons constamment en magasin l'assortiment le plus complet de toiles d'Irlande des meilleures fabriques, ainsi que les damas de 6 à 10/4, nappes et serviettes par service complet, toiles à draps, &c;
Couvertures de laine fine de toutes grandeurs,
Rubans de velours noir et couleur du No 1 à 12, pour garniture de chapeaux et confections. 16déc

BOUTEILLES—90 caisses bouteilles à vin de Porto, à vendre en magasin par
P. CUSACHS, enc St-Philippe & Condé
11déc

POELE—Un grand poële de seconde main n'ayant que quelques jours de service et convenable pour la chambre d'un steamboat ou un comptoir, à vendre par
EMMERSON, TOURNE & CO., 158, rue Tchoupitoulas.
18 déc

LE soussigné aura toujours en main un approvisionnement de sucre en pain et écrasé, de la raffinerie de Belle-Chasse, à vendre par
JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville.
1 déc

RUM DE LA JAMAIQUE—Quelques pipes de 4e et 5e preuve, à vendre par
MITCHEL & MARENDORFF, 36, rue Poydras.
24 nov

SUCRE DE LA HAVANE—60 caisses sucre blanc, bonne qualité, à vendre par
MITCHEL & MARENDORFF, 36, rue Poydras.
24nov

Cordages de Manille.

100 ROULEAUX—En débarquement du navire Robert Hooper, de Boston, assortis de 1 1/4 pouces à 6 1/4, à vendre par
PRIESTLEY & BEIN, 88 et 94, rue du Camp.
19 déc

CIGARES de Principe de la marque du steamboat, à vendre par J. N. RICULFI & Co, 17, rue de la Commune.
19 déc

CIGARES DE LA HAVANE—300 milliers de tous prix et qualités, en magasin et à vendre par
J. N. RICULFI & Co, 17, rue de la Commune.
17 déc

VINS fins d'Espagne, sherry et amontillado d'importation directe, à vendre par
J. N. RICULFI & Co, 17, rue de la Commune.
19 déc

NAVIRE Lyma, de Bordeaux—75 futailles eau de vie âme et 1re preuve, de la marque A. Moreau, de La Rochelle, à vendre à des conditions libérales par
THOMAS FIRTH & Co, 106, rue Royale

BOIS DE CAMPECHE—30 tonneaux, en déchargement et à vendre par
J. Y. DE EGANA, 47, rue Bienville.
18 déc

EN déchargement du brick Premo, de Bordeaux:
[illegible] caisses vin rouge St-Julien,
A vendre par V. [illegible]
8 déc

VENTES DE CE JOUR.

Provisions, Grocerie, Liqueurs et bois des magasins.

Succession de F. Grunewald.

PAR JAMES L. CARMAN, Encanteur.

AUJOURD'HUI samedi, 22 courant, à dix heures, il sera vendu à l'encan, au No 45, Vieille Levée, entre les rues Mandeville et Marigny, Troisième Municipalité, en vertu d'un ordre de l'honorable Cinquième Cour de Justice de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 décembre 1849, dans l'affaire de la succession de feu F. Grunewald,
Le contenu d'un magasin de grocerie, se composant d'un assortiment complet d'épiceries, provisions, liqueurs, ensemble avec le bail du dit magasin jusqu'au 20 septembre 1850.
AUSSI—Le bail d'un magasin situé à l'encoignure des rues Condé et Quartier, jusqu'au 1er octobre 1850.

Vins de Bordeaux.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

AUJOURD'HUI, samedi 22 décembre, à quatre heures un quart, il sera vendu, sur la Levée vis-à-vis la rue des Ursulines, en débarquement du navire Spartacus
27 barriques vin rouge,
27 demi barriques vin blanc.
Conditions à la vente. 22 déc

Groceries, Provisions, Liqueurs.

PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI samedi 22 décembre 1849, à 10 heures, il sera vendu, au No 57, rue des Magasins
20 barillets tamarins, 2 paires balances
17 barriques jambons salés, 50 caisses vin
20 barriques épaules, 50 barils sucre brun,
300 caisses savon de Boston,
Aussi,—Chandelles, thé, tabac, cigares, huile, liqueurs, fruits à l'eau de-vie, vinaigre. 22 déc

Bonne Cuisinière, Blanchisseuse et Repasseuse.

PAR J. A. BEARD, Encanteur.

SAMEDI, 22 décembre courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, sans réserve
MARTHA, âgée d'environ 21 ans, avec son enfant. Martha est bonne cuisinière américaine, blanchisseuse et repasseuse; excellente domestique de maison. Elle n'est vendue pour aucune faute, mais pleinement garantie.
Conditions: La somme de $200 comptant, la balance à 4 mois de terme, en un billet endossé à satisfaction et portant intérêt à 8 pour cent par an. Acte de vente pardevant J. R. Beard, not. 19déc

Excellente couturière, blanchisseuse et cuisinière.

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu samedi, 22 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,
La négresse NANCY, d'environ 32 ans depuis son enfance dans le pays—Excellente couturière, cuisinière, excellente blanchisseuse et repasseuse, et domestique de maison, garantie sous tous les rapports.
Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billets à satisfaction. 19déc

Superbes Terrains au Bayou-St-Jean.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 22 décembre, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,
SIX LOTS de terre très avantageusement situés dans l'îlet faisant face au Bayou St Jean—Lesquels lots de terre mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur irrégulière de 99 pieds à 161. Ces terrains font face à la rue Washington et sont à moins d'un demi îlet du Bayou St Jean, et sont désignés par les Nos de 8 à 13 d'après un plan dressé par L. Bringier, arpenteur, lequel plan est maintenant exposé à la susdite Bourse.
Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant O. Drouet, not public. 18déc

Terres de valeur dans le Bayou Lafourche.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 22 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis.
Une terre de valeur située sur la rive gauche du Bayou Lafourche, dans la paroisse de Lafourche Intérieure, mesurant 10 arpents de face, sur 40 arpents de profondeur, avec les droits d'arpentage et à la double concession; cette terre est bien boisée, très haute et est bornée dans la partie supérieure par la propriété de M. Riley; et dans la partie inférieure par celle de M. Wright.
Une autre terre située à dix arpents de celle premièrement décrite, mesurant 5 arpents de face au Bayou Lafourche sur une même profondeur, avec droits d'arpentage et à la double concession, bornée dans la partie supérieure par M. Wright et dans la partie inférieure par M. Riley, cette terre est également très haute et bien boisée.
Les terres ci-dessus proviennent de la succession de feu Nicolas Girod.
Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
Les actes de vente se passeront pardevant J. R. Beard, notaire public. 14 déc

Cuisinière, Blanchisseuse et Domestique de Maison.

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI 22 courant, à midi, il sera vendu, à la Bourse St Louis
La négresse ELIZA, âgée d'environ 19 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison. Elle parle français et anglais et pleinement garantie contre les vices et maladies prévus par la loi.—Conditions—Moitié comptant et la balance à 4 mois de crédit
Acte de vente par devant A. Ducatel, notaire public, aux frais de l'acheteur. 21 déc

VENTES A L'ENCAN.

Terrains dans les Municipalités Nos 1 et 2.

Succession de Felix Delille.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN VERTU d'un ordre de l'honorable Première Cour de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 novembre 1849, il sera vendu le jeudi 27 décembre 1849, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis,
BENOIT, mulâtre âgé d'environ 19 ans.
1o—Cinq lots de terre situés dans le faubourg Washington, dans l'îlet compris entre les rues Bons-Enfans, Presse, Amour et St-Ferdinand, dans l'îlet No 4, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5.
Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Bons-Enfans et St Ferdinand, et mesure 30 pieds de face à la rue Bons-Enfans, par 120 pieds de profondeur. Les lots Nos 2, 3, 4, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue des Bons Enfants, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 5 mesure 35 pieds de face à la rue des Bons-Enfans, sur 120 pieds de profondeur.
2o—Trois lots de terre situés dans le faubourg Tremé, dans l'îlet compris entre les rues d'Orléans, Tonti, Ste Anne et Rocheblave, dans l'îlet No 25, et désignés par les lots 1, 2 et 3. Le lot No 1 mesure 30 pieds de face à la rue d'Orléans, sur 75 pieds de profondeur. Le lot No 2 mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue d'Orléans, sur une profondeur de 75 pieds sur la ligne qui le divise du No 1, 76 pieds 9 pouces 2 lignes sur l'autre ligne de division, et 32 pieds 1 pouce 6 lignes sur la ligne du fond. Le lot No 3 mesure 31 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 90 pieds 2 pouces 4 lignes sur la rue Miro, 91 pieds 7 pouces 2 lignes sur l'autre ligne de division, et 42 pieds 1 pouce 6 lignes sur la ligne du fond.
3o—Un lot de terre situé dans l'îlet compris entre les rues Labarpe, Robertson, Columbus et Villeré et désigné par le lot No 74, mesurant 30 pieds de face à la rue Columbus, sur 120 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Columbus et Robertson.

Termes et Conditions.

Un quart comptant, et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Actes de vente par devant P. Lacoste, notaire public aux frais des acquéreurs. 24 déc—4f

Paroisse Jefferson—Plantation sucrière de valeur, avec ou sans les esclaves.

PAR J. A. BEARD, Encanteur.

MERCREDI, 16 janvier 1850, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St Louis, entre les rues Chartres et Royale, Nouvelle-Orléans—
UNE BELLE PLANTATION SUCRIERE, située dans la paroisse Jefferson, à treize milles de la Nouvelle Orléans, et mesurant 22 arpents face au fleuve, par 40 arpens de profondeur ainsi qu'une autre étendue de terre de 800 arpents et les droits des propriétaires à une plus grande quantité. Les améliorations se composent de une sucrerie en briques, purgerie, machines à vapeur, cabanes à nègres, maisons bourgeoise, et toutes les dépendances. Des cannes pour planter environ 350 arpents, les terres de fond sont très élevées et peuvent faire 600 boucauts de sucre.
Il y a environ 70 nègres de choix dont une grande partie bons ouvriers et fabricants de sucre.
La propriété peut être achetée à l'amiable avec ou sans les esclaves. Les conditions sont libérales et l'on ne demande qu'une faible partie comptant.
Les personnes qui désireraient recevoir de plus amples informations ou acheter à l'amiable devront s'adresser aux encanteurs ou à M. M. Darby et Trepouillet, négociants, ou à T. Guyol, notaire public, Nouvelle-Orléans. 12 déc

Grande vente de Quincaillerie, pour cause de déménagement.

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu mercredi, 26 décembre 1849, à 10 heures du matin, rue Ste-Anne, en face de la place d'Armes, magasin de M. Lanauze.
Un grand assortiment de Quincaillerie, consistant en partie en fournitures de maisons et de ménage et une quantité d'articles trop longs à annoncer. Voir les catalogues au bureau de l'encanteur—Ils seront prêts 4 ou 5 jours avant la vente.
Les conditions seront annoncées au moment de la vente. Aussi les étagères du magasin, comptoirs installation de gaz, &c. 14 déc

Succession de feu François Charles Gorgen.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, date du 4 décembre 1849, j'offrirai en vente publique, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres, samedi, 12 janvier 1850, à midi, les esclaves suivants:
HENRIETTE, excellente cuisinière et blanchisseuse, avec ses deux enfans, Louis, âgé de 5 ans, et un enfant de 3 mois.
MARY, bonne blanchisseuse et repasseuse.
Conditions de la vente—Moitié comptant, et la balance à 6 mois de crédit, en billets endossés et portant hypothèque sur les esclaves jusqu'à parfait paiement. 13déc—22 4 & 12

VENTE DE TERRES

SITUÉES SUR L'ATCHAFALAYA, LE BAYOU GROSSE TÊTE ET LE MARINGOUIN.

Les terres ci-après décrites seront vendues à l'enchère publique, en la ville de Plaquemines, paroisse d'Iberville, le samedi 29 décembre:
Town 6, Range 9, Section 29.
Town 7, Range 9, Section 80, 81, 82, 83, N. E. et N. O. qrs. de 103, N. O. qr. de 118, S. E. qr. de 101, S. O. et N. O. qrs. de 110, S. E. et N. O. qrs. de 102.
Town 7, Range 10, Section 19, 17, S. E. S. O. et 91, 3 et 5 de 40, 1, 2, 3 et 4 de 65, lots 2 et 4 de 92 et N. O. qrs. de 89, S. O. qr. de 88, [illegible]
Town 8, Range 9, Sections 18, 19, 20, 17, 15, 14, 13, 27, 20, 12, 30, 27, 25 et 21, 24.
Town 8, Range 10, lots 1 et 2 de 63
Town 8, Range 11, S. O. qr. de 41, S. O. qr. de 56, N. E. qr. de 53.
Town 9, Range 11, Section 47.
Town 11, Range 4, S. E. qr. de 78.
Town 11, Range 13, N. O. et S. O. qrs. de 36, N. O., S. O., N. E. et S. E. qrs. de 25, S. E. S. O. et N. E. qrs de 24.
Town 13, Range 17, S. E. qr. de 94.
Et lots 60 et 69 de Town 6, Range 9, de l'ancien arpentage.
Les conditions seront—Un tiers comptant, et la balance à un et deux ans, avec 6 pour cent d'intérêt.
Les titres sont parfaits, et les patentes des Etats-Unis ont été livrées.
S'adresser à A. HODGE Jr., No 9, rue Bourbon. 15 déc—1o

$20 de Récompense.

MON mulâtre nommé LOUIS, âgé d'environ 19 ans, est parti de chez moi samedi le 17 courant, et n'a pas été vu depuis cette époque. Louis est un esclave créole, parlant français et anglais, taille de 5 pieds 8 pouces, figure agréable. Il est bien connu en ville pour avoir été employé en qualité de [illegible] briques à la nouvelle douane. Il se fait généralement passer comme libre et il est probablement employé aux travaux de quelques maisons de la ville.
La récompense ci-dessus sera payée [illegible] le logera à la geôle [illegible]
[illegible] 14, rue [illegible]

EN déchargement du [illegible] Bordeaux:
78 barriques vin rouge [illegible]
90 do do [illegible]
A vendre par V. [illegible]
8 déc
J. U. LA[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans réserve.

Vente de Propriétés de valeur situées dans la Première Municipalité.

PAR P. E. TRICOU, Encanteur.

IL sera vendu le samedi, 22 décembre 1849, et les jours suivants, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la Première Municipalité, savoir:
1o—7 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, Quartier et le Chemin du Bayou.
Un lot de terre borné par les rues du Quartier, Villeré, Esplanade et Robertson.
Trois lots de terre dans l'îlet borné par les rues Villeré, Plauche, Quartier et Rolandade.
2o—Deux lots de terre faisant face au Chemin du Bayou, dans les îlets compris entre les rues Esplanade, Derbigny, Roman et le Chemin du Bayou, ensemble avec la maison qui s'y trouve.
Deux lots de terre dans un îlet compris entre les rues Esplanade, Claiborne, Derbigny et le Chemin du Bayou.
3o—Quatre lots de terre dans l'îlet compris entre les rues du Quartier, Galvez, le Chemin de la Terre Haute et le Chemin du Bayou.
Quatre lots de terre compris entre les rues Galvez, Hôpital, Quartier et le Chemin de la terre haute.
Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues du Quartier, Galvez, Chemin du Bayou et le Chemin de Mme.
Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues du Quartier, Hôpital, Galvez et le Chemin de Mme.
4o—Cinq lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Prieur, St Pierre, Roman et la Promenade Carondelet, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.
5o—Deux lots de terre dans l'îlet compris entre la Promenade Carondelet et les rues Prieur, St-Louis et Johnson.
6o—5 lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Derbigny, St-Louis, Claiborne et la Promenade Carondelet.
7o—1 lot formant l'encoignure nord du Chemin du Bayou et de la rue Claiborne.
1 lot formant l'encoignure nord de la rue de l'Hôpital et de la rue Claiborne.
1 lot formant l'encoignure nord des rues Claiborne et Hôpital.
8o—2 lots de terre formant l'encoignure nord des rues St-Claude et Quartier; ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.
9o—2 lots de terre faisant face à la rue Claiborne, entre les rues St Philippe et Ursulines.
10o—7 lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Tremé, Conti, Franklin et Bienville.
5 lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Conti, Franklin, Tremé et Bienville.
11o—Une propriété encoignure nord des rues Ursulines et Prieur.
12o—Trois lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Rocheblave, Tonti et Hôpital.

Propriétés ayant appartenu à M. E. Blanc.

13o—6 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 14, 15, 16, de l'îlet No 9, compris entre les rues Hecan, St Philippe, Ursulines et Tonti.
Termes et conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque, le premier billet seul devant être endossé à la satisfaction du comité des finances, et en cas de non paiement, les dits billets porteront intérêt à raison de 8 p 0/0 l'an, depuis leur échéance jusqu'à paiement final.
Les actes de vente par devant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession.
☞ Les plans seront exposés à la Bourse, quelques jours avant la vente. 21 nov

POUR BALISE—Passe du Sud Fort Jackson et tous les ports intermédiaires—Le steamer bon marché MONDIANA, capitaine A. Larose, partira de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 10 heures A. M. précises, pour les ports ci-dessus, de la Balise tous les lundis matin, à 8 heures et arrivera en ville le mardi soir.

Pour Pointe à la Hache et toutes les habitations intermédiaires—Le steamer DIE VERNON, capitaine Jourdain-Martin, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardi et vendredi, à 10 heures du matin pour les ports ci-dessus, et sera de retour en ville les mercredi et samedi. Ce bateau n'ayant point d'emménagements pour les passagers ne recevra que du fret. Pour fret seulement, s'adresser au wharf vis à vis la rue St-Louis ou à
CHS. DE BLANC, 14, rue de la Nouvelle Douane.
29nov
☞ Les propriétaires des dits bateaux ne seront responsables des dettes contractées que sur les ordres signés des capitaines du Mondiana ou du Die-Vernon.

MALLE DES ETATS-UNIS.

Pour Bayou-Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et la Côte.

Le magnifique steamboat PRINCESS, capt. Fairchilds, partira régulièrement pendant toute l'année, tous les DIMANCHES, à 9 heures A. M. et tous les MERCREDIS à 5 heures P. M., pour les endroits ci-dessus et les ports intermédiaires. Au retour il partira de BATON ROUGE tous les LUNDI et JEUDI et arrivera en ville le lendemain. Il y aura le mardi, mercredi, vendredi et samedi un convoi sur la Levée [illegible] pour le passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Conti ou à OAKEY & HAWKINS, 60, rue Gravier, MARTIN GORDON jr, 31 rue Camp.
☞ Le Princess arrivera toujours à Bayou-Sara avant le départ des chars. 6 déc

POUR NEW-YORK—Voie de la Havane—Steamship de la Malle des Etats-Unis.

Le magnifique steamship OHIO, du port de 3 000 tonneaux, capitaine le lieutenant J. Findlay Schenck, de la marine des Etats-Unis, partira positivement pour le port ci-dessus, dimanche, 30 courant à 9 heures A. M. du wharf vis-à-vis de Lafayette. Les grandes dimensions et la solidité de ce navire [illegible] la vitesse et de sécurité [illegible] ses emménagements [illegible] surpassés, et les salons [illegible] toutes les commodités d'un hôtel de premier ordre.
Un médecin expérimenté est attaché au service de ce navire, et [illegible] chacun des navires de cette Compagnie.

Prix du passage.

Pour New-York—Chambre des dames,	$75
do derrière le salon,	75
do en avant des [illegible]	75
2e chambre, salon d'avant,	60
Entrepont avec lits et table particulière,	40
Pour la Havane—Chambre, salon d'avant ou [illegible]	35

☞ Tous les passages et les ordres pour chargement devront être pris au bureau des agents. Les connaissements seront signés à bord.
PARADISE, LAWRASON & CO, 67, rue Gravier
21déc

POUR CHAGRES, par la voie de la HAVANE—Le navire de la malle des E. U. FALCON, du port de 1000 tonneaux, lieutenant H. J. Hartstene, commandant, partira pour Chagres avec la malle de la Californie et de Oregon, lundi, 15 janvier 1850, à 8 heures après-midi, du wharf au pied de la rue St Mary, à Lafayette.

Prix du Passage.

Pour Chagres, dans les salons,	$40 00
Pour Chagres, cabines basses,	$65 00
Pour Chagres, à l'entrepont, bourrure de l'équipage	$45 00

On ne retiendra de cabine qu'autant que le passage ne sera payé.
Tous les billets de passage et les ordres pour recevoir du fret, seront délivrés au bureau des agents.
PARADISE, LAWRASON & CO. Agents, 67, rue Gravier.
N. B.—Un médecin est attaché au service du FALCON, et donnera des soins, en sa capacité, [illegible] 21déc

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton entre New York et la Louisiane.

UN DÉPART PAR SEMAINE.

Cette ligne se compose des navires suivans:

Navire N. B. PALMER,	capitaine	Robson,
" ST-CHARLES,	"	C. Hillard,
" HERO,	"	C. B. Griffin,
" J. G. COSTER,	"	N. P. Dufey,
" SOUTHERNER,	"	J. Sullivan,
" QUEBEC,	"	G. S. Brewther,
" OSWEGO,	"	T. Ingersoll,
" CLIFTON,	"	J. B. Ingersoll,
" HUDSON,	"	J. G. White,
" TORONTO,	"	Gideon Parker.

Les paquebots ci-dessus sont bons marcheurs de première classe et commandés par des capitaines expérimentés. Ils seront remorqués en montant et en descendant le fleuve, et partiront régulièrement. Les cabines sont belles et les passagers recevront tous les soins possibles. Ni le capitaine ni les consignataires ne seront responsables d'aucun objet quel qu'en soit la valeur ou leur forme, si un connaissement n'en a été fait. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Joseph, ou à
J. W. STANTON, Encoignure Magasins et Lafayette N. O., ou à
THS. P. STANTON, rue South, New-York.
27 nov

POUR LA HAVANE—Devant partir samedi, 22 courant—Le brick paquebot avantageusement connu, P. SOULE, capitaine Smith, ayant une moitié de son chargement engagé, partira le jour susdit. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée
15 déc

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier ANNA, capitaine Gilles, ayant la majeure partie de son chargement engagé partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis, ou à
LEVI H. GALE, 33, rue de la Commune.
22 déc

POUR NEW-YORK.—Ligne des paquebots entre New-York et la Louisiane.—Devant partir sous peu.—Le paquebot régulier fin voilier CHRISTIANA, capt E. Hammond, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour balance de fret et passage s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St-Joseph, ou à
J. W. STANTON & CO., Encoig. Magasin et Lafayette.
21 déc

POUR NEW-YORK.—Ligne des paquebots entre New-York et la Louisiane.—Devant partir sous peu.—Le paquebot régulier fin voilier OSWEGO, capt. Thomas Ingersoll, est en chargement et partira sous peu. Pour balance de fret ou passage s'adresser à bord au poteau No 1, vis-à-vis la rue St-Joseph, ou à
J. W. STANTON & CO., Encoig. Magasins et Lafayette.
21 déc

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton entre New-York et la Nouvelle-Orléans—Devant partir sous peu—Le paquebot fin voilier ST CHARLES, capitaine Hillard, est prêt à recevoir du fret et partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis le wharf St Joseph ou à
J. W. STANTON & Co, Encoig. Magasin & Lafayette.
10déc

POUR NEW-YORK.—Ligne des paquebots l'Union—Le paquebot fin voilier MAGDA, capt Rousseau, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes ou à
JOHN O. WOODRUFF & CO., 109, rue des Magasins.
14 déc

A AFFRETER—Un brick du port de 300 boucauts de sucre. Un chargement à la côte serait préféré. S'adresser à
J. W. STANTON & CO., Encoig. Magasins et Lafayette.
22 déc

POUR LIVERPOOL.—(Ne prenant pas de grains)—Le navire fin voilier et de 1ère classe, EUPHEMIA, [illegible] la plus grande partie de son [illegible] partira sous peu. Pour le fret [illegible] ayant de beaux emménagements [illegible] capitaine, à bord, 2me municipalité [illegible]
H. V. [illegible]
21déc

POUR GI[illegible] BATTISTA, est prêt à [illegible] de ces trois ports. P[illegible]
10 déc